

L'hebdo

Aperçu des activités de la semaine
du lundi 9 au dimanche 15 octobre 2023



POLICE
R I V I E R A

302 interventions



AMBULANCE
R I V I E R A

90 interventions



PROTECTION
CIVILE RIVIERA
PAYS-D'ENHAUT

458 jours de service
Cours de répétition



SDIS
R I V I E R A

12 interventions

Interventions diverses

Les interventions faisant l'objet d'un suivi judiciaire ainsi que celles relevant de la sphère privée ne sont pas communiquées par nos services



Blonay-St-Légier



12.10.2023 - 1440 : un chevreuil sauvé par les pompiers

Alors qu'un chevreuil se retrouve avec les bois prisonniers d'une clôture pour bétail, il est fait appel aux pompiers pour l'extraire de sa fâcheuse posture. Intervenues avec deux véhicules, les quatre sapeurs travaillent en coordination avec le garde-faune et contrôlent en premier lieu l'état de santé de l'animal. Celui-ci n'étant pas blessé, il est procédé à la découpe du cordage et à la libération du chevreuil.



Corsier-sur-Vevey



12.10.2023 – 1200 : conduite d'une trottinette électrique sans permis

Un adolescent de 15 ans est intercepté à la rue du Château, alors qu'il circule sur une trottinette électrique sans être au bénéfice d'un permis de conduire. Il est dénoncé pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière. Son père est avisé des faits.



Montreux



Clarens, 09.10.2023 – 0530 : accident de la circulation en état d'ivresse, sous l'effet de la drogue, avec fuite

Une patrouille motorisée de passage à la rue Gambetta aperçoit deux personnes sur la chaussée à côté d'une voiture endommagée. Elles admettent avoir eu un accrochage avec du mobilier urbain quelques mètres plus bas. Le conducteur se trouve sous l'influence de l'alcool et admet avoir consommé de la cocaïne. Lui et sa passagère sont conduits au poste de police pour la suite de la procédure.

Clarens, 10.10.2023 – 0105 : conduite en état d'ivresse non qualifiée

Lors d'un contrôle de circulation à la route de Chailly, les policiers interceptent un automobiliste qui conduit en état d'ivresse. Il est dénoncé à l'autorité compétente.

Villard-sur-Chamby, 10.10.2023 – 1145 : circulation routière – fermeture de route

Une présence policière est requise à la route d'Adversan pour un camion poubelle qui se trouve en mauvaise posture après avoir empiété sur la bande herbeuse jouxtant la chaussée. Une déviation de la circulation est mise en place. Aucun rapport de dénonciation n'est établi. La Commune de Montreux est avisée et un dépanneur est mandaté. Un rapport est dressé par Police Riviera.

Chailly, 10.10.2023 – 1400 : véhicule présentant des défauts stationné sur un passage pour piétons

En cours de patrouille près de l'établissement scolaire de Chailly, les policiers remarquent un fourgon stationné sur un passage pour piétons. Lors des contrôles, le véhicule présente plusieurs défauts, dont des pneus complètement lisses à l'avant. Le conducteur se présente peu après. Il est avisé des faits et dénoncé à l'autorité compétente. Un dépanneur est requis.



11.10.2023 – 0725 : accident de la circulation avec blessé

Une automobiliste circule entre Chailly et Montreux. Parvenue à la hauteur du giratoire de Plein Soleil, elle n'aperçoit pas un motocycliste déjà engagé sur sa gauche et le percute. Lors du choc, le motocycliste est projeté au sol. Blessé, il est pris en charge par un équipage ambulancier qui le conduit à l'Hôpital Riviera-Chablais. Un rapport d'accident est dressé par Police Riviera. Un dépanneur prend en charge les véhicules.



Conduite d'une trottinette électrique sans permis ou sans avoir l'âge requis

Le 9 octobre à 19h40, un adolescent de 14 ans est intercepté à la rue de la Paix alors qu'il circule sur une trottinette électrique sans être au bénéfice d'un permis de conduire. Le 12 octobre à 18h, un jeune de 13 ans est contrôlé à la Grand-Rue. Il n'a pas l'âge requis pour avoir un permis de conduire. Tous deux sont dénoncés pour infractions aux dispositions de la Loi sur la circulation routière. Leurs parents sont avisés.

Pollution sonore

Entre le jeudi 12 et le dimanche 15 octobre 2023, les policiers interpellent 4 automobilistes ainsi que les pilotes d'un motorcycle et d'un tricycle à moteur qui effectuent des accélérations bruyantes inutiles sur la Grand-Rue, la rue du Lac et le parking du Pierrier à Clarens. Tous sont dénoncés pour infractions aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

Activité accessoire au volant

Le mardi 10 octobre à 14h30, à l'avenue Rousseau à Clarens, un homme est interpellé par une patrouille de police motorisée alors qu'il circule sur une trottinette électrique tout en pianotant sur son téléphone portable. Le samedi 14 octobre à 11h20, un automobiliste conduit en consultant son téléphone portable. Il est également intercepté sur la route de Brent à Chailly par une patrouille de police. Tous deux sont dénoncés pour infractions aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

Riviera – Pays-d'Enhaut



Le cours de répétition de la compagnie 3 a eu lieu du lundi 9 octobre au vendredi 13 octobre 2023. Tous les aspects de l'assistance, l'appui, l'aide à la conduite et la logistique ont entraîné les éléments propres à leur domaine. Le jeudi, à l'occasion de l'exercice de compagnie, les miliciens ont pu mettre en pratique l'instruction reçue en début de semaine. A l'occasion de ce cours, un accent particulier a été mis sur l'instruction pour garantir le fonctionnement des antennes Polycom en cas de blackout. Le cours de répétition a eu lieu sur des sites situés sur l'ensemble des douze communes du district de la Riviera-Pays-d'Enhaut.

Autoroute A9



11.10.2023 - 1334 : début d'incendie sur une camionnette

Sept pompiers du SDIS Riviera sont mobilisés avec un véhicule tonne-pompe 2'000 litres et un camion de secours routier pour un début d'incendie sur l'autoroute, à la hauteur de la sortie de Villeneuve. Sur place, ils constatent que des matériaux de chantier ont pris feu sur le pont d'une camionnette. En collaboration avec la Police cantonale et le Service intercantonal d'entretien du réseau autoroutier (SIERA), les sapeurs maîtrisent rapidement le sinistre.

Radars mobiles

Date	Lieu	Vitesse limitée	Vitesse la plus élevée	Véhicules contrôlés	Véhicules dénoncés	% des usagers en infraction
13.10.23	Corsier, Rue du Château	30 km/h	43 km/h	*	39	*
14.10.23	St-Légier-La Chiésaz, Route de Fenil	50 km/h	68 km/h	*	63	*

* contrôle effectué avec un appareil radar laser qui ne permet pas de comptabiliser le nombre de véhicules contrôlés

Radars fixes

Lieu	Vitesse limitée	Véhicules contrôlés	Infractions		% des usagers en infraction
			Feu rouge	Vitesse	
Clarens, Eugène-Rambert	50 km/h	34'808 39'258	20	0	0.057 %
			34	0	0.087 %
Clarens, Rue Gambetta (sens descendant)	50 km/h	50'285 59'799	48	45	0.185 %
			69	43	0.187 %